

Registre du Label Bas Carbone

2022-Reboisement en forêt communale de Creissan



Référence externe

ds 9662434



Méthode

Reboisement



Date de labellisation

16-12-2022 15:11:00



Région administrative

Occitanie



Pourcentage de financement

0%



Statut

✓ LABELLISÉ



Total des crédits potentiels

1 153



Total des crédits vérifiés

0



Statut de publication

Publié



Dernière mise à jour

16-12-2025 04:00:19

Type

Projet individuel

Créé le

24-08-2022 15:44:41

Description succincte

La forêt communale de Creissan a subi un violent incendie le 15 août 2019. Environ 25 ha de la surface forestière ont été touchés. La commune souhaite aujourd'hui reboiser pour retrouver un espace forestier sur ces parcelles accolées à la commune. L'ONF en tant que gestionnaire propose de replanter environ 13 hectares avec des essences méditerranéennes sur lesquels la régénération naturelle n'a pu s'installer.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	14
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	62
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	88
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0

Liste des essences

Essence
Cyprès de Provence
Pin pignon
Aulne cordé
Micocoulier de Provence
Pin d'Alep

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	1 153
Stockage produits	0
Substitution	0

